

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CIRCULATION AUTOMOBILE INTERNATIONALE

PERMIS INTERNATIONAL

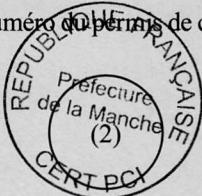
DE CONDUIRE N° FR 240 650 801 614

Convention sur la circulation routière
du 8 novembre 1968

Valable jusqu'au 05 JUIN 2027 (1)

Délivré par Manche
à Cherbourg
le 05 JUIN 2024

Numéro du permis de conduire national 7711922 10609



Pour le préfet, et par délégation,
la directrice du CERT PCI de Cherbourg
Vanessa MANIER (3)

(1) Trois ans au maximum après la date de délivrance ou jusqu'à la date d'expiration
de la validité du permis national de conduire, si celle-ci survient auparavant.

(2) Sceau où cachet de l'autorité ou de l'association qui délivre le permis.

(3) Signature de l'autorité ou de l'association qui délivre le permis.

TOUFFREY

BERNARD

PARIS

16/11/1950

ANTONY

CACHET ⁽⁴⁾	CACHET ⁽⁴⁾
A	A Préfecture de la Manche
B Préfecture de la Manche	B Préfecture de la Manche
C	C1
D	D1
BE	C1E
CE	D1E
DE	



Signature du titulaire

(6)

EXCLUSIONS

Le titulaire est privé du droit
de conduire sur le territoire de

..... ⁵ Jusqu'au
Le
À

(6)

Le titulaire est privé du droit
de conduire sur le territoire de

..... ⁵ Jusqu'au
Le
À

(6)